



Bègles, le 01 avril 2025

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE**

DU 31 MARS 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Etaient présents : Mme Amélie COHEN LANGLAIS (arrive après l'adoption du procès-verbal de la séance précédente - sort pour le vote du Compte Administratif 2024 du CCAS ainsi que pour le vote du Compte Administratif du S.A.D), Mme Christelle BAUDRAIS (prend la présidence pour les votes des comptes administratifs), M. Xavier FÉDOU, Mme Catherine CAMI, Mme Isabelle TARIS, Mme Marie-Laure PIROTH, Mme Seynabou GUEYE, Mme Aurélie COUP (sort après le vote de la convention financière FSL et revient pour le vote de la modification du tableau des emplois permanents) , Mme Martine DAMBON, Mme Michelle HOULES, Mme Laura GARDUNO, Mme Catherine MORA.

Etaient excusés : M. Clément ROSSIGNOL PUECH (donne procuration à A. COHEN LANGLAIS), M. Patrick BASSALER, M. Pierre BARBE (donne procuration à M. DAMBON).

Secrétaire de la séance : Mme Ninon GARNERET, Directrice du C.C.A.S.

Assistait à la séance : Mme Tamara GRANET-MONLLOR, Responsable Administrative et Financière.

DÉLIBÉRATIONS :

1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 FEVRIER 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 12 VOIX POUR

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 C.C.A.S. ET S.A.D.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 12 VOIX POUR

4. AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET 2024 DU C.C.A.S.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

5. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET DU S.A.D.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 12 VOIX POUR

6. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S ET BUDGET ANNEXE DU S.A.D.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

7. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

8. SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU FOND DE SOLIDARITE LOGEMENT POUR L'ANNEE 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 14 VOIX POUR

9. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU “PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (P.I.G) “ LE RÉSEAU DE LA RÉHABILITATION DE BORDEAUX - MÉTROPOLE À UNE HABITANTE BEGLAISE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 13 VOIX POUR

10. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DU “PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (P.I.G) “ LE RÉSEAU DE LA RÉHABILITATION DE BORDEAUX - MÉTROPOLE À UNE HABITANTE BEGLAISE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ – 13 VOIX POUR

11. CRÉATION DE TROIS EMPLOIS PERMANENTS

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ –14 VOIX POUR

**La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Amélie COHEN LANGLAIS**